

RAPPORT D'ÉVALUATION DU PLAN DE LUTTE contre l'intimidation et la violence



22/6/26

La Loi sur l'instruction publique (LIP art. 75.1) prévoit que chaque établissement d'enseignement se dote d'un plan de lutte pour prévenir et contrer l'intimidation et la violence. Notre plan de lutte a été actualisé et adopté par le conseil d'établissement le 6/10/25

Le document expliquant le plan de lutte est disponible 6/10/2025

Le conseil d'établissement procède annuellement à l'évaluation des résultats de l'école au regard de la lutte contre l'intimidation et la violence.
(art. 83.1, LIP)

Actions réalisées en 2025-2026

1. Augmenter le sentiment de sécurité des élèves par la mise en place de zones de surveillance dans les corridors, vestiaires et cour de récréation, puis uniformiser les règles de la cour de récréation entre l'école et le service de garde. Pour Cacouna, il y a eu l'ajout de surveillance dans les corridors.
2. Diminuer les gestes de violence (physique et verbale) à l'école par l'enseignement de la nouvelle matrice des comportements et des valeurs (respect, engagement et collaboration) au quotidien, par tout le personnel de l'école. La poursuite des contenus Hors-Piste a été faite. De plus, dans le cadre d'une action concertée, la mise en place d'un atelier portant sur la gestion des émotions et des conflits a été effectuée dans les deux milieux. L'ajout du Baromètre et l'accompagnement du Carrefour de services nous permettront de mieux cibler nos actions pour l'an prochain.

Impacts de nos actions 2025-2026

1. Le sentiment de sécurité des élèves sondés est passé de 83% à 85% à Cacouna et de 91% à 86% à Desbiens. Les données du sondage permettent de voir une amélioration à Cacouna et une diminution à Desbiens. Les corridors et vestiaires semblent moins à risque. Toutefois, il faut poursuivre le travail de surveillance dans tous ces lieux.
2. L'ajout de moyens nous permet une analyse plus juste et approfondie des types de violence vécue, des moments de la journée et des périodes dans l'année plus fragiles. Aussi, cela nous permet de mieux cibler les lieux à risque de violence.

Soyez assurés qu'il est prioritaire pour l'ensemble du personnel scolaire que nos élèves évoluent dans un milieu sain et sécuritaire.

Le présent document a pour but de faire état aux parents, aux membres du personnel et au protecteur de l'élève de cette évaluation.

(art. 83,1, LIP)

Actions prévues pour 2026-2027

Objectifs:

1. Augmenter le sentiment de sécurité des élèves dans la cour de récréation et au service de garde par la surveillance active et en appliquant les règles de façon uniforme.
2. Diminuer les gestes de violence (physique et verbale) à l'école par l'enseignement de la nouvelle matrice des comportements attendus et des valeurs, par la non-acceptation de ces gestes et par l'utilisation des outils mis en place, au quotidien, par l'ensemble de membres de l'équipe-école.
3. Augmenter le sentiment de justice des élèves par la cohérence, la constance et la clarté des interventions de tous les membres de l'équipe-école, en collaboration avec les parents.

Violence (art. 13, LIP)

Toute manifestation de force, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse de la lésion, de la blessure ou de l'oppression en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens.

Intimidation (art. 13, LIP)

Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de lésion, de blessure, d'oppression ou d'ostracisme.

Violence à caractère sexuel (P-22.1, art.1)

Toute forme de violence commise par le biais de pratiques sexuelles ou en ciblant la sexualité, dont l'agression sexuelle. Cette notion s'entend également de toute autre inconduite qui se manifeste notamment par des gestes, paroles, comportements ou attitudes à connotation sexuelle non désirés, incluant celle relative aux diversités sexuelles ou de genre, exprimés directement ou indirectement, y compris par un moyen technologique.